Département de la Guyane



Délibérations du conseil municipal de Montsinéry-Tonnégrande

2010

Séance ordinaire du 08 décembre 2010

2010-53	création du service des archives communales de Montsinéry-Tonnégrande	
2010-54	demande d'une subvention pour le financement de la bibliothèque et d'un centre de documentation dans le groupe scolaire Léopold-Héder de Montsinéry	
2010-55	modification du plan de financement de la réhabilitation de l'église de Tonnégrande	
2010-56	mouvements et inscriptions budgétaires : ateliers et chantiers d'insertion du PLIE	
2010-57	projet de festival jazz-rock/rock progressif les 21-22 octobre 2011 à Montsinéry proposé par l'association Crescendo	
2010-58	plan de financement de l'extension du réseau HTA/BT sur la zone d'extension du bourg de Tonnégrande	
2010-59	cession d'une partie de la parcelle AY 14 à France Télécom Orange pour la réalisation d'un équipement de télécommunication	
2010-60	opérations de régularisation foncière des terrains communaux dans le bourg de Tonnégrande	
2010-61	création de postes d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP)	
2010-62	gestion des prochains ateliers et chantiers d'insertion (ACI)	
2010-63	réhabilitation du générateur photovoltaïque de Pirogue Tour, rivière des Cascades	
2010-64	autorisation d'ester en justice dans les dossiers de contentieux opposant la Commune de Montsinéry- Tonnégrande à M. Maurice Porrineau, la SARL Guyabef ainsi qu'à M. Félix Ho-Tam-Chay	
2010-65	étude préalable à l'aménagement du bourg de Montsinéry et plan de financement	





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU 8 DECEMBRE 2010

DATE DE CONVOCATION

1^{er} Décembre 2010

DATE D'AFFICHAGE

1^{er} Décembre 2010

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 11
ABSENTS : 04
OUORUM : 08

L'AN DEUX MILLE DIX LE HUIT DECEMBRE Á SEIZE HEURES, I CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick LECANT Maire.

DELIBERATION N°2010/65/M-T

ETAIENT PRESENTS:

Monsieur Jocelyn PRALIER 1^{er} Adjoint
Madame Rosaline CAMILLE 2^{ème} adjointe
Monsieur Patrick LABEAU 3^{ème} adjoint
Madame Marcelline POPO 4^{ème} adjointe
Madame Patricia BEAUNOL adjointe spéciale
Madame Valérie BATAILLIE Conseillère
Madame Liliane DAUPHIN Conseillère

Madame Marie George DUMAISON Conseillère Madame CHAVERIMOUTOU Liliane Conseillèr

Monsieur Marcel POPO Conseiller

ABSENTS EXCUSÉS:

Madame Pauline TARCY Conseillère

ABSENTS:

Monsieur Vincent MAYEN Conseiller

Monsieur Alain Patrick ROBINSON Conseiller

Monsieur Brice SEPHO Conseiller

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exerci conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territorial il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire au vu de l'application de l'arti L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territorial Madame Patricia BEAUNOL, Adjointe Spéciale, a été nommée à ces fonctiqu'elle a acceptées.



Délibération N° 65/2010/MT Etude préalable à l'aménagement de l'ensemble du bourg de Montsinéry et plan de financement

Mesdames, Messieurs les conseillers Municipaux,

Dans un objectif de revitalisation du bourg de Montsinéry et afin de compléter la mise en œuvre de son projet de développement, la Commune de Montsinéry-Tonnégrande souhaite engager une étude préalable à l'aménagement du secteur « Bourg et zone AUa située entre le bourg et le lotissement les Bougainvilliers ». Il s'agirait également d'établir un plan de référence devant servir de cadre à la densification du bourg.

Cette étude s'inscrit dans une volonté de réaffirmer le rôle central du bourg existant et notamment face à la création de la ZAC de Montsinéry qui entrainerait un déséquilibre. La problématique principale de cette étude est de renforcer l'attractivité du bourg et la cohérence territoriale entre le bourg de Montsinéry et la nouvelle ZAC.

Le coût estimatif de cette étude est porté à soixante mille euros (60 000 €) et le plan de financement se présente ainsi :

Etat	40 %	24 000 €
Région	40 %	24 000 €
Commune	20 %	12 000 €
Montant total	100 %	60 000 €

Considérant les éléments exposés, je vous demande :

- 1°) d'approuver le principe de réalisation d'une étude préalable à l'aménagement du bourg de Montsinéry ;
 - 2°) d'accepter le plan de financement proposé;

3°) d'autoriser le Maire à signer tout acte administratif et financier concernant cette étude préalable.

PRÉFECTURE DE LA GUY
B.C.A.I.

Pour toutes ces raisons et motifs, je vous demande de délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Transmis A

Vu la loi du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le rapport du Maire expliquant le contenu et l'intérêt de cette étude ;

Après avoir entendu ses explications et délibéré,

DECIDE:

<u>Article 1</u>: **APPROUVE** le principe de réalisation d'une étude préalable à l'aménagement du bourg de Montsinéry ;

Article 2: APPROUVE le plan de financement suivant :

Etat	40 %	24 000 €
Région	40 %	24 000 €
Commune	20 %	12 000 €
Montant total	100 %	60 000 €

<u>Article 3</u>: **AUTORISE** Monsieur le Maire de rechercher tous les financements nécessaires à la réalisation de cette étude.

<u>Article 4</u>: **AUTORISE** le Maire à signer tout acte administratif et financier concernant cette étude préalable.

ADOPTÈE PAR ONZE VOIX (11) CONTRE ZÈRO (0).

Pour certification exécutoire, Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 08 décembre 2010

SINERY JOHN STREET

Le Maire,

Patrick LECANTE

Publication le : 2 3 DEC. 2010

